



FÉVRIER 2011
N° 221

Fléac

Contact



Ville
amie des
enfants

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



Château de Fléac, le samedi 15 janvier

- Vœux du Maire en page 2 -



Guy Etienne

*Présentation des Vœux 2011
aux employés communaux
et aux responsables associatifs
en présence
du Conseiller Général
Jean-François Dauré
et du Conseil Municipal
Samedi 15 Janvier 2011*



Jean François Dauré

Les Vœux du Maire, Guy Etienne

Chers Fléacoises et Fléacois,

Je suis heureux de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles, vos proches, des vœux de renforcement des relations humaines et bien sûr des vœux de réussite dans vos activités et vos projets. Permettez-moi d'en formuler d'autres, tout aussi sincères, pour notre bien commun à tous. Les vœux doivent aussi être l'occasion de témoigner notre solidarité à l'égard des personnes qui souffrent de maladie, de solitude ou qui sont confrontées à des situations de détresse personnelle.

Avant d'évoquer les projets auxquels le Conseil Municipal va consacrer son énergie dans les mois à venir, je voudrais revenir quelques instants sur l'année qui vient de s'écouler.

En 2010,

nous avons donné une véritable impulsion économique en dynamisant le Centre Commercial. Pour le plus grand bonheur des Fléacois, la Poste s'y est installée... enfin... ainsi qu'une laverie/pressing, à qui nous souhaitons pleine réussite au service de la population.

Le Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet de nombreuses réunions et d'une réflexion concertée au sein du conseil, avec l'appui d'un cabinet expérimenté. Il cherche à conjuguer développement d'avenir et sauvegarde des spécificités de notre commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde est achevé; Fléac est l'une des premières villes à avoir terminé ce travail.

De nombreuses manifestations rythment toujours la vie de Fléac que ce soit dans le domaine culturel avec le théâtre, la peinture, la sculpture, le son et lumière, les échanges avec nos villes jumelles ainsi que dans le domaine sportif.

La première pierre de la station d'épuration des Murailles a été posée. Fléac va ainsi contribuer au confort collectif de l'agglomération via le Grand Angoulême.

Enfin, nous sommes très attentifs à la future LGV; nous avons eu de nombreuses réunions de concertation que ce soit avec le Préfet ou avec l'entreprise Vinci pour sauvegarder nos intérêts.

Maints travaux ont été réalisés, notamment: des travaux de revêtement, rue du Tridou et à Bellejoie, des travaux de sécurisation aux Pierailles, rue du Tranchard, rue de La Martine, à Brénat et rue de la Lurate, des travaux de rénovation à la cuisine centrale, à la halte garderie. Et bien sûr, tout l'entretien courant qui rythme le quotidien de nos équipes dans le bourg (écoles, parking du château...), dans les villages.

Nous apportons un soutien fort à l'EHPAD pour sa requalification; cette solidarité avec la population âgée est, pour nous, primordiale. Il faut apprécier à sa juste valeur le travail qui a été accompli avec sérieux et dévouement. Cependant, rien n'est jamais acquis et il ne faut pas se bercer d'illusions et tomber dans une autosatisfaction béate: il reste encore beaucoup à faire et c'est pour cela qu'il faut aussi regarder vers l'avenir.

En 2011,

un gros chantier est commencé, c'est celui de Bois Renaud. Les travaux nous permettront de réaliser un espace de retournement et un parking relais pour qu'enfin un bus STGA puisse desservir la partie Nord de Fléac de façon régulière et emprunter l'axe structurant de la commune.

Le réaménagement de l'école va être étudié par un cabinet spécialisé.

L'équipement du château va être complété par l'installation d'une sonorisation et d'appareil vidéo.

Et bien évidemment, la poursuite de l'étude du PLU, qui devrait arriver dans une phase plus concrète.

Cette année sera l'année du choix de l'implantation de la salle socioculturelle et ainsi commenceront les premières études.

Les efforts pour la construction de logements publics vont continuer, le projet des Plantes va sortir de terre.

Nous resterons toujours vigilants et attentifs sur les avancées de la LGV.

Nous poursuivrons les échanges avec les communes voisines afin de créer des synergies autour de l'outil de lien social qu'est la MJC Serge Gainsbourg.

L'apprentissage des jeunes reste une priorité: c'est un engagement citoyen fort, que la commune choisit de renouveler chaque année en accueillant dans ses rangs des apprentis au service technique, à l'école...

Un petit mot pour souligner le dynamisme du Conseil Municipal des Jeunes qui a beaucoup d'idées pour sa commune mais «une» en particulier a retenu notre attention: celle de faire naître un jardin botanique dans les terrains communaux, c'est un beau projet que nous ne manquerons pas d'accompagner sur la durée.

Tous ces projets requièrent une énergie inlassable et une détermination sans faille. Je parlais, il y a quelques instants de valeurs sans lesquelles on ne peut pas bâtir une société où il fait bon vivre. Je vous épargnerai la longue liste des valeurs qui me sont chères mais j'en choisirai une, la solidarité, car s'il est un devoir d'élu à l'égard de ses administrés, c'est bien celui de tout faire pour rendre la vie plus douce à ceux qui sont dans la peine.

Fréquemment prônée mais souvent galvaudée, la générosité en est une autre même si son contraire l'individualisme est généralement et faussement considéré comme une réponse à nos difficultés d'aujourd'hui. Nous n'avons rien à gagner à un repli égoïste sur nous-mêmes; au contraire, montrons dans chacun de nos actes, notre détermination à combattre toute forme de rejet de l'autre pour sa différence.

Les actions du CCAS, les secours d'urgence, le soutien pour les échanges scolaires, l'aide aux familles pour l'accès au centre de loisirs, les permanences du maire, sont aussi des lieux d'écoute et de soutien.

Vous, Fléacois et Fléacoises qui donnez vie à notre commune et y apportez le bonheur de faire des choses ensemble, vous avez ma confiance et ces vœux que je porte à l'aube de cette nouvelle année, sont aussi pour mon conseil et moi-même l'occasion de vous remercier du travail que vous réalisez pour qu'il fasse toujours aussi bon vivre à Fléac.

Merci encore et bonne et heureuse année à tous.

Au Fil du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 8 décembre 2010. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Versement anticipé de la subvention 2011 à l'Association MJC de Fléac :

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie à l'association MJC et compte tenu du partenariat existant entre la Commune et l'association MJC par la conclusion de plusieurs conventions, il est proposé comme depuis plusieurs années, de décider d'anticiper le mandatement d'une partie de la subvention attendue par l'association pour 2011.

Sans délibération, la Commune ne pourrait mandater de subvention qu'après le vote du BP 2011 (soit un versement fin avril 2011). Il est proposé, conformément aux modalités adoptées antérieurement (C.M. du 17/12/2008), de **mandater en janvier 2011** la somme totale de **72 934 €** à l'Association MJC correspondant à :

25 ou 50% des services (Halte Garderie, Périscolaire Maternelle, Périscolaire Primaire, Centre de Loisirs, Accueil Jeunes, Coordinateur et Frais de Structure).

■ Versement anticipé de la cotisation 2011 au SIVU (Crèche Familiale) :

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la crèche familiale demande aux Communes de bien vouloir anticiper le versement d'une partie de la cotisation syndicale comme chaque année.

Pour cela et compte tenu que le budget primitif de 2011 n'est pas encore adopté, le Conseil Municipal propose de verser par anticipation, un 1^{er} acompte de 25 % du budget 2010 (114 394,85 €) soit **28 598,71 €**.

■ Convention d'objectif et de financement avec la CAF :

La Commune assure directement en régie le service ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) du périscolaire primaire. A ce titre, depuis le 1^{er} janvier 2010, la Caisse d'Allocations Familiales verse à la Commune la «prestation de service ordi-

naire (PSO)» correspondant au temps de la garderie du soir.

Toutefois, la CNAF a modifié les règles de calcul de temps de présence des enfants en ALSH servant de base à son calcul de la PSO (nombre d'heures de présence réalisées par enfant et par jour), d'où la nécessité de signer une nouvelle convention avec la CAF Charente. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2010, pour une durée de 3 ans.

■ Actualisation des tarifs de location du château au 1^{er} janvier 2011 :

Après analyse de l'utilisation du château, il est proposé de modifier les tarifs de location du château et notamment d'instaurer deux tarifs de basse et haute saison (la haute saison correspondant aux tarifs antérieurs).

• Haute saison du 16 avril au 14 octobre :

— Week-end et jours fériés :

- Habitants de Fléac :

- Tarif 1 journée : 600,00 €
- Tarif 2 journées : 1 000,00 €

- Habitants hors Fléac :

- Tarif 1 journée : 1 100,00 €
- Tarif 2 journées : 2 000,00 €

• Basse saison du 15 octobre au 15 avril :

— Week-end et jours fériés :

- Habitants de Fléac :

- Tarif 1 journée : 400,00 €
- Tarif 2 journées : 600,00 €

- Habitants hors Fléac :

- Tarif 1 journée : 500,00 €
- Tarif 2 journées : 1 000,00 €

• Location en semaine toute l'année :

- Tarif 1 journée :

Habitants et Associations

(location à but lucratif) de Fléac : 250 €

Habitants et Associations

hors Fléac : 400 €

• Séminaire pour entreprise : 400 €

Le tarif de la caution de 1 000 € pour toutes les locations n'est pas modifié.

■ Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics :

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) est obligatoire pour toutes les Communes. La réalisation de certains aménagements et travaux induits devront être réalisés pour 2015.

La commune de Fléac lance les procédures qui aboutiront à l'élaboration de ce plan.

Le PAVE fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire de la commune, ainsi que l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Lors de la préparation budgétaire 2010, il a été prévu le financement de cette étude.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, la commune bénéficie d'une aide gratuite de la DDT à la méthodologie (montage du dossier de consultation, aide dans le choix des bureaux d'études...).

Ensuite une concertation avec certaines associations et services sera engagée avec le bureau d'étude qui sera retenu.

Le financement de cette étude avait été prévu lors de la préparation budgétaire 2010.

■ Autorisation d'occupation temporaire en vue d'installer et d'exploiter des centrales photovoltaïques sur les bâtiments du Centre Technique :

Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2010 autorisant le lancement du projet de réalisation d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques sur les toits des 2 bâtiments du Centre Technique communal, et après appel à projet, c'est l'entreprise ENERGISOL S.A. qui a été retenue. Elle travaillera en partenariat avec le groupe KINERGY (maître d'œuvre solaire) sur ce projet.

Le conseil approuve la convention d'A.O.T. (Autorisation d'Occupation Temporaire).

Rappel : Horaires Cabinet d'Infirmières

Le Cabinet
d'Infirmières

TAMISIER-DEGREMONT

situé 13, rue des Petits Prés

vous rappelle
ses horaires de permanences :

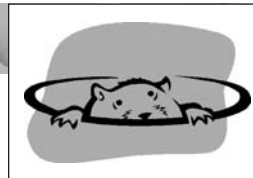
**le mardi et le jeudi
de 7h30 à 9h30**

D'autres soins peuvent être effectués
au cabinet sur rendez-vous.

Annick TAMISIER :
06 61 34 37 59

Jocelyne DEGREMONT :
06 11 93 36 39

Les Petites Marmottes



Veillez trouver, ci-dessous la liste des assistantes maternelles de Fléac ayant des places disponibles de janvier 2011 à septembre 2011.

M^{me} Sophie Lottin : 06 15 48 72 34
M^{me} Sylvie Baspeyras : 06 81 30 95 75
M^{me} Jacqueline Romain : 05 45 91 21 03
M^{me} Isabelle Clémenceau : 05 45 67 86 65

<http://lespetitesmarmottes.iffance.com>

Convention entre ERDF, la MJC et Fléac



Guy Etienne, Hervé Cadoret et Philippe Morin signent la convention.

Ce jeudi 16 décembre, à la mairie de Fléac, avait lieu la signature de la convention de partenariat entre ERDF (Electricité Réseau Distribution France), la MJC

et la commune de Fléac. M. Hervé CADORET directeur d'ERDF Val de Charente, Philippe MORIN président de la MJC et Guy Etienne pour la commune ont validé ce partenariat.

Sous forme d'un chantier école, quelques jeunes encadrés par les services de la commune et par des animateurs, travailleront à la remise en état et à l'embellissement de 4 postes de transformation ERDF. Deux postes seront traités avec remise en état de propreté par une peinture classique, deux autres par graphisme avec création de graffs.

ERDF subventionne la MJC, assure l'accompagnement technique des encadrants (l'association CADIF : graphistes professionnels) et sensibilise les jeunes aux risques électriques et aux chantiers. La commune met à disposition un personnel assurant l'encadrement technique des équipes de jeunes et prend en charge les frais de matière première. La MJC met à disposition l'encadrement social des équipes de jeunes et contribue au financement de séjours, cet été, à destination des jeunes participants à l'opération.

Ces travaux sont programmés pour fin juin 2011.

Téléthon à l'Ecole Maternelle

Ecole maternelle :
Téléthon



Malgré la neige, nous avons réussi à mener à bien notre action (annulée le vendredi soir pour cause d'intempéries).

Mardi soir 7 décembre, jardiniers et gourmands se sont retrouvés à 16h00 pour un moment

convivial. Il faisait très beau et les enfants ont pu planter les pensées.

Une somme de **267,50 €**
a ainsi pu être récoltée
au profit du Téléthon.



Plantation



Goûter

Remerciements à tous, aux parents, aux enfants du conseil municipal et la municipalité.

M. Jean Jardry



M. Jean Jardry a eu 100 ans le 2 janvier 2011

Le vendredi 14 janvier, à la mairie de Fléac, le conseil municipal et les anciens combattants accueillent Jean Jardry pour fêter son anniversaire. Il était accompagné de son fils et son épouse ainsi que de sa nièce. M. Jean Jardry devient le premier centenaire homme de la commune. Guy Etienne a retracé sa riche et longue carrière et les anciens combattants lui ont remis, à cette occasion, la médaille de la fidélité de la fédération nationale des anciens combattants. Jean Hardy, de mémoire et sans jamais s'asseoir, nous a impressionné en recitant la préface d'un livre écrit par l'inspecteur de l'académie durant la guerre et évoquant Fléac.

Voici un survol de la vie active de Jean Jardry évoquée par Guy Etienne :

Ses parents, arrivés en 1912 de Bretagne, tenaient l'hôtel restaurant L'Union, place du Champ-de-Mars. L'Union, c'est aussi et surtout dans ces années d'après-guerre le passage obligé des sportifs. «Les adversaires du SCA et de l'ASDC (l'ancêtre de l'ASAC puis ACFC) venaient y déjeuner avant les matchs». C'est donc au milieu des footballeurs et rugbymen que Jean Jardry et son frère René, son aîné de deux ans, ont grandi jusqu'à enfiler le maillot du SCA en 1927.

A 100 ans, Jean Jardry est le plus vieux joueur du SCA rugby encore en vie. Il a été licencié au club en 1927. Il ne réalisa qu'une seule saison au SCA avant de rejoindre les footballeurs de l'ASDC. «Monsieur Lebon, le président de l'ASDC, avait demandé à son père qu'il y ait un fils dans chaque club. Et son frère a choisi le rugby...». Jean Jardry s'est donc retrouvé avant-centre des footballeurs d'Angoulême avant d'être victime d'une grave blessure au genou dès 1928. Il n'a pu se faire opérer qu'en 1934.

La vie avait, entre-temps, suivi son cours. Marié en 1932, instituteur à Bécheresse, puis directeur d'école à Blanzac où il retouche quand même au ballon rond. Puis la guerre et au fil des années, trois enfants, sept petits-enfants, quatorze arrière-petits-enfants dont les portraits égayent aujourd'hui son salon. «Il est même arrière-arrière grand-père». Cela fait bientôt trente-cinq ans qu'il a pris sa retraite de principal du collège de Blanzac.

Le 8 mai 2010, la commune de Blanzac a décidé d'honorer celui qui s'était engagé dans la résistance en baptisant l'école élémentaire de son nom : «Ecole élémentaire



Médaille remise par Jacques Paulhiac

Jean Jardry, résistant». A Blanzac, il fut directeur du cours complémentaire pendant trente-cinq ans, de 1941 à 1976.

Lieutenant dès 1934, Jean Jardry a été mobilisé en 1939 et a participé aux combats, obtenant citation et croix de guerre. À partir de 1944, il fera partie du bataillon Dallennes, commandant le groupe Lorraine-Charente de Barbezieux, puis sera affecté aux Forces Françaises de l'Ouest avant de reprendre son poste de directeur.

M. Jean Jardry a reçu la Légion d'Honneur et est aussi le doyen des membres de Société d'entraides des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH) de la Charente.

Jean Jardry a aussi été conseiller municipal de la commune de Fléac de 1977 à 1983.

M. Jean Jardry possède une carte de visite bien remplie :

- Directeur Honoraire de Collège,
- Lieutenant Colonel Honoraire de l'Artillerie,
- Médaille d'Or de la ligue de football Poitou Charente en 1948,
- Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports,
- Officier des Palmes Académiques,
- Officier de l'Ordre National du Mérite,
- Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1956,
- Croix de Guerre 39-45 avec citation, avec Etoile de Vermeil en 1940,
- Commandeur du Mérite Militaire.

Bonne anniversaire M. Jean Jardry et surtout que votre excellente santé perdure.



Jean Jardry accompagné de sa famille

Mémoire Vivante... Fléac au XX^{ème} Siècle - Section Histoire locale de la MJC



LES ACTIVITES AGRICOLES

La vie agricole

Les coteaux de la Charente, du Tranchard à Chalonne, étaient exploités par les propriétaires qui coupaient le foin à la faux au printemps, le faisaient sécher en tas, puis le descendaient à dos d'homme au bord du chemin de halage où des charrettes à cheval venaient le chercher.

Et l'été, après les moissons, les habitants emmenaient les canards et les oies dans les chaumes pour manger les «cagouillauds», ces petits mollusques blancs et allongés qui grimpent le long des tiges.

La polyculture...

A Fléac le terroir viticole est connu depuis longtemps : au XVIII^e siècle près de trente pour cent des superficies étaient en vigne. Mais la polyculture était la pratique la plus courante. Toutes les exploitations avaient des vaches, cultivaient des céréales, des betteraves, des topinambours, faisaient leur vin (le meilleur était vendu, la râpe additionnée d'eau et de sucre constituant la

boisson quotidienne), avaient des cochons, des volailles... Et les hommes chassaient, pêchaient...

Certains faisaient du maraîchage de plein champ : haricots verts et demi-secs, asperges blanches dans les terrains sableux, petits pois à rames... et la vente se faisait au marché de gros devant le théâtre d'Angoulême. La moquette de Fléac a même eu une certaine réputation. Et il fallait arriver sur les marchés très tôt avant la concurrence des régions du sud. Et pour accélérer le mûrissement des demi-secs certains petits malins les laissaient quelque temps sur le tas de fumier !

Faire le canton aux Petits Prés...

Aujourd'hui «les Petits Prés» est le nom de la rue qui traverse le centre commercial. Longtemps ce fut une prairie où les soirs d'été, après le dîner, les habitants de bourg se rassemblaient «à la fraîche» pour se retrouver, discuter et se reposer calmement.

L'alambic

Tous les ans le bouilleur de cru s'installait dans la cour de l'ancien presbytère, puis à la fontaine du bourg, près des écoles actuelles, avec son alambic. Chaque propriétaire de vigne qui n'avait pas ses propres chaudières venait y faire distiller une partie de sa production. Selon la loi ils avaient droit à mille degrés d'alcool, soit environ quinze litres à soixante-dix degrés, subsistance d'un privilège obtenu à la Révolution. Ce droit s'est perdu avec la loi de 1959 qui a interdit sa transmission. A Fléac on a connu l'alambic du père Brunet, puis de Poivert.

Les fêtes collectives

Sans mécanisation ou presque, le travail se faisait à la main et souvent collectivement. Ce qui obligeait chacun à entretenir des relations sociales apaisées avec les voisins sous peine de se retrouver seul au moment des grands travaux. Et chacune de ces opérations, fenaisons, moissons, battages, vendanges, tueries du cochon... se terminait, comme chez les Gaulois, par un repas collectif ! On appelait ça la gerbaude, du nom de la fête de la fin des moissons, et donc des gerbes.

Les temps étaient durs mais la convivialité apportait un peu de joie et de réconfort.

«La fin des paysans»

C'est le titre d'un livre célèbre d'Henri Mendras de 1967. Dans les années 1955-65 ce fut la fin de «la civilisation paysanne» qui constituait le socle social français depuis plusieurs siècles. Commencée avec l'arrivée de la faucheuse qui a apporté un progrès spectaculaire, elle s'est continuée par l'avènement des machines qui ont révolutionné le travail, déstabilisé la société rurale et transformé la répartition foncière. Fléac a vu ainsi fondre le nombre de ses exploitations.

Aujourd'hui on trouve les traces de cette vie rurale ancienne dans les musées et conservatoires ruraux qui fossilisent cette «fin des paysans» tout en les magnifiant...

Section Histoire locale
et des anciens Fléacois

Rédaction : J.N. Paquier

(à suivre...)



Les Amis du Logis de Chalonne

Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue comme prévue le vendredi 7 janvier, à 20h30, à la salle des fêtes.

Les bilans financiers du spectacle et de l'année ont été adoptés à l'unanimité, de même que la liste des prochaines manifestations qui commenceront le 6 mars.

Après appel à candidature et renouvellement, le nouveau bureau est constitué ainsi :

Présidentes d'honneur :

M^{mes} Marjorie Moreau et Jacqueline Zabala

Président : Jean Paul Verneuil

Vice-Président : Christian Cleveland

Trésorier : Patrice Pierre-Gaudou

Trésorière Ajointe : M^{me} Dominique Caton

Secrétaire : M^{me} Chantal Van Lanen

Secrétaire Adjoint : Alain Raymond

Membres actifs :

Jean-Luc Piffre, Domingo Soares, Jean Dumergue, Philippe Dumergue, Philippe Morin, Michel Fournier, Josiane Panchau, Nicole Charrier, Lucette Pasquet.

Pour clore cette soirée nous avons partagé la traditionnelle galette des rois.



Retenez déjà la date du
dimanche 6 mars,
à 16 heures,
à la salle des fêtes,
pour la représentation
humoristique de la pièce :
«HUIT FEMMES»

Jumelage

Soirée Écossaise

« Burn's Night »

**Samedi 12 février
19h30**

au Château de Fléac

Cornemuse :

Sandy Smith (Inchture Area)

Musique traditionnelle et animation :

Les Rabalbots (Fléac)

Adultes : 20 € • Enfants moins de 12 ans : 10 €

Réservation :

Nicole Chevalier : 05 45 91 01 45

Nicole Laluque : 06 32 59 01 00

*Les inscriptions
seront closes dès que
le nombre de participants
sera atteint.*



Repas de 4 plats

Parade du Haggis

Toast au Whisky

Danses



Comité de Jumelage
Inchture Area - Fléac - Marktbreit

**Venez
nombreux
!!!**



L a p a r o l e e s t d o n n é e à ...

«Partage Solidarité Avenir»

J'aime le mois de Janvier, songez que ce premier mois de l'année est le mois de l'optimisme où tout devient espoir.

C'est donc avec plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux pour 2011, vœux que je vous prie de transmettre à vos proches et à ceux qui vous sont chers, que j'espère nombreux. Ces vœux sont un moment de partage, de solidarité, d'avenir. Ces trois mots sont le nom de notre groupe, de notre liste, mes colistiers me rejoignent dans ces vœux.

Nous voulons que 2011 soit l'année du dialogue, l'année que chacun doit s'approprier, l'année que nous allons mettre à profit pour vous entendre, pour analyser votre demande. C'est le moment du partage, les sujets ne man-

quent pas: LGV, PLU, patrimoine, développement de la ville, écoles, enfance, petite enfance, soutien aux aînés, associations, transport, logement... tous ces points sont importants et interconnectés.

C'est à travers cette écoute que la solidarité peut s'exprimer.

Solidarité, voilà un mot formidable que bien des gens utilisent sans en pénétrer la texture. La solidarité dans une commune peut s'exprimer de différentes manières, par des aides nécessaires et urgentes, mais c'est aussi la recherche de l'équilibre entre les êtres, la nature, le développement de la Cité. Tous les projets qui peuvent sortir de terre devront

s'appuyer sur ce triptyque, je m'y engage, nous nous y engageons.

Ces engagements ne doivent pas être isolés, il nous appartient de vous les faire partager, comment? En vous permettant de vous faire entendre, d'écouter, de dialoguer.

Nous avons créé une association «Fléac Citoyen», cette association sera votre forum si vous le souhaitez. Elle a pour but de permettre une démarche participative sur la vie et l'évolution de la commune de Fléac. C'est là que se bâtira l'avenir.

Très bonne année à tous,

Christian CLEVELAND

■ SALLE DES SPORTS TENNIS DE TABLE

- **Vendredi 04 février**
Fléac 2 – Isle d'Espagnac
Fléac 4 – Vars
- **Vendredi 18 février**
Fléac 1 – Vindelle
Fléac 3 – Alloue

■ TERRAIN DE FOOT

- **Dimanche 13 février**
Fléac A – Jarnac
Fléac B – Elan Charentais
- **Dimanche 20 février**
Fléac C – Linars

■ CHATEAU

- **Samedi 12 février**
Jumelage :
Soirée Ecosaise
- **Samedi 12 mars**
Journée Solidarité
Unicef

■ SALLE DES FÊTES

- **Dimanche 06 mars**
Les Amis
du Logis de Chalonne
Théâtre :
«Huit Femmes»

Etat Civil

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Néant

Année 2010 :

Naissances : 25

Mariages : 9

Décès : 31

Publication

Responsable de la publication : Guy ETIENNE

Responsable de la rédaction : Sylvie CARRERA

Rédacteurs : Agnès BEL, Christian CLEVELAND,
Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,
Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,
Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.

PROBLÈME N° 201

Le Roi de la basse-cour

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II		■						■		
III						■				
IV				■		■				■
V					■					
VI		■							■	
VII			■					■		
VIII		■							■	
IX						■				
X	■									

HORIZONTALEMENT :

- I- Le coq du Roman de Renard.
- II- Conducteur de bahut ;
Second degré.
- III- On peut l'être comme un coq ;
Sert comme antivol.
- IV- Fin de noce ;
Fleuve d'Éthiopie.
- V- Musicien indien
(de droite à gauche) ;
Portée fièrement sur la tête.
- VI- Ensemble de plumes du cou
et de la poitrine du coq.
- VII- Vieille note ; Chiffre romain ;
Permet de rêver.
- VIII- Coq castré sur table.
- IX- Dans l'autre sens, elle est sa
compagne ;
Mal venue, mais enfin là.
- X- Coq de clocher.

VERTICALEMENT :

- 1- Elle orne le cou du coq.
- 2- Ville du Kirghizistan ;
Participent à la ligue.
- 3- Bien emballé, on le reçoit
à Noël ;
Compositeur russe.
- 4- Alcool de riz à retourner ;
Ville de l'Inde à voir dans le
bon sens.
- 5- Extrêmement ;
Volcan des Philippines.
- 6- Article espagnol ;
Il faut souvent choisir le sien.
- 7- Chant du coq.
- 8- Un début d'amélioration ;
Point confus.
- 9- Arme du coq ;
Fait la liaison.
- 10- Crie au fond des bois ;
Instrument chirurgical.

Solution du numéro 200

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	T	E	R	P	A	N	■	S
II	R	U	E	R	■	A	L	I	C	E
III	I	X	■	N	A	T	■	C	A	B
IV	N	■	P	E	I	■	M	O	K	A
V	C	H	O	S	E	■	A	L	E	S
VI	E	E	U	T	■	D	R	A	S	T
VII	■	I	C	■	R	O	T	S	■	I
VIII	I	D	E	■	I	L	I	■	T	E
IX	C	I	T	E	S	■	N	A	I	N
X	I	■	T	I	T	E	U	F	■	



Thouérat



Vue de la Côte Saint-Barbe

Collection Guy Parinet

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :
COMPOSERVICES

ZE Ma Campagne - Angoulême
© 05 45 65 27 27

Parution de **Fléac Contact** : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à **Fléac Contact** parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois